

## **COMMUNE DE GAILLON-SUR-MONTCIENT**

### **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2008**

L'an deux mille huit, le vingt mai à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Gaillon sur Montcient se sont réunis légalement en séance publique à la Mairie sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, Monsieur Jean-Luc GRIS, le 13 mai 2008.

**Ordre du jour :**

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du précédent compte rendu
- Elections Commissions Communales
- Election Correspondant Défense
- Commission Impôts directs
- Nomination Délégué Mission Locale
- Délégués pour assemblées spéciales (EPF)
- Délégués Services Incendie
- Indemnités des instituteurs
- Contrats EAD et SFE
- Tarif location salle « ancienne cantine
- Questions diverses

***Etaient présents***

M. Jean-Luc GRIS. M. Miguel MOLINA. Mme Marie-Agnès LANTHIER. Mme Brigitte GANTIER. M. Christian BOULEY. Mme Corinne GRENIER. M. Brian TOWHILL. M. Gilbert VINTER. M. Philippe LE GALL. Mme Denise LEGER. M. Gérard TROU. M. Benoit LEFEBVRE. Mme Véronique LEFEBVRE. M. Jean-Pierre LE TELLIER, Mlle Suzanna FERREIRA formant la majorité des membres en exercice.

***Secrétaire de séance : Mme Brigitte GANTIER***

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal approuve les précédents comptes-rendus des séances du 1<sup>er</sup>, 10 et 11 avril 2008.

Mme Véronique LEFEBVRE émet le souhait de voir mentionner son nom puisqu'elle s'était portée candidate pour siéger à la Caisse des Ecoles dans le précédent conseil (séance du 10 avril 2008).

Il est donc décidé à l'unanimité que la mention suivante soit rajoutée au procès verbal de la séance du 10 avril 2008 :

*« Mme LEFEBVRE Véronique s'est portée candidate pour être représentante à la Caisse des Ecoles en qualité de membre du Conseil Municipal, mais n'a pas obtenue la majorité absolue ».*

Le Maire propose d'ajouter les questions suivantes à l'ordre du jour :

« Adhésion de la Commune de FRENEUSE au SIEHVS »

« CODERPA »

« Délégués Syndicat Intercommunal des Eaux de Montalet le Bois »

Mme Brigitte GANTIER est élue secrétaire de séance.

### **Elections Commission Communale**

Le Conseil municipal,

Sur présentation du Maire,

Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt de créer des commissions municipales dans différentes secteurs d'intervention de la Commune, décide de créer les commissions suivantes :

- Jeunesse
- Actions Sociales
- Culture et Vie locales
- Relation, Informations et Service Public
- Economie Locale
- Projet de village et environnement
- Projet de travaux et voirie

- Sécurité routière et sûreté
- Electorale

Le Maire demande aux conseillers candidats de se faire connaître.

Le Conseil Municipal nomme les membres de chaque commission comme suit :

\* **Jeunesse**

Mme Véronique LEFEBVRE, Mr Christian BOULEY, Melle Suzanna FERREIRA,

Mr Jean-Pierre LE TELLIER, Mr Miguel MOLINA, Mme Corinne GRENIER.

\* **Actions Sociales**

Mme Véronique LEFEBVRE, Melle Suzanna FERREIRA, Mme Corinne GRENIER, Mr Gilbert VINTER,

Mme Brigitte GANTIER, Mme Denise LEGER.

\* **Culture et vie locale**

Mme Véronique LEFEBVRE, Melle Suzanna FERREIRA, Mr Christian BOULEY, Mme Denise LEGER,

Mme Corine GRENIER.

\* **Relations, Informations et Service publique**

Mr Christian BOULEY, Mr Jean-Pierre LE TELLIER, Monsieur Philippe LE GALL.

\* **Economie Locale**

Mme Marie-Agnès LANTHIER, Mme Brigitte GANTIER, Mr Miguel MOLINA, Mr Brian TOWHILL,

Mr Gérard TROU, Mr Jean-Pierre LE TELLIER.

\* **Projet de village et environnement**

Mr Gilbert VINTER, Mr Brian TOWHILL, Mme Marie-Agnès LANTHIER, Mr Miguel MOLINA,

Mme GANTIER Brigitte, Mme LEGER Denise.

\* **Projets et travaux, voirie**

Mr MOLINA Miguel, Mr LEFEBVRE Benoît, Mr LE TELLIER Jean-Pierre, Mr VINTER Gilbert,

Mr Gérard TROU, Mr Philippe LE GALL, Mme Marie-Agnès LANTHIER.

\* **Sécurité routière et Sûreté**

Mr Benoît LEFEBVRE, Mr Gérard TROU Gérard, Mr Philippe LE GALL, Mr Christian BOULEY,

Mr Miguel MOLINA, Mr Jean-Pierre LE TELLIER.

\* **Electorale**

Mme Brigitte COULBAUX et M André GERARD, membres sortants, renouvellent leur candidature pour être membre de la commission électorale.

## Désignation d'un Correspondant Défense

Candidature de Mr Benoît LEFEBVRE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, nomme à l'unanimité Monsieur Benoît LEFEBVRE en qualité de correspondant Défense.

## **Commission Impôts Directs**

Une liste de 24 noms (12 titulaires et 12 suppléants) sera dressée par le Maire puis transmise au Préfet. Le directeur des services fiscaux désignera ensuite 6 titulaires et 6 suppléants.

## **Nomination d'un délégué à la Mission Locale**

Candidature de M. Jean-Pierre LE TELLIER.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, nomme à l'unanimité Monsieur Jean-Pierre LE TELLIER, délégué à la Mission Locale.

## **Délégués pour assemblée spéciales (EPF)**

Le Conseil d'administration de l'établissement public foncier des Yvelines va procéder à son renouvellement et la désignation d'un délégué est nécessaire.

### Désignation d'un délégué

Candidature de Mr Brian TOWHILL

Délibération relative à la désignation du représentant du conseil municipal à l'assemblée spéciale chargée de désigner les représentants des communes et intercommunalités au conseil d'administration de l'établissement public foncier des Yvelines

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.321.1 et suivants,

Vu le décret n° 2006-1141 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement Public Foncier des Yvelines, notamment son article 6,

Après en avoir délibéré,

Désigne pour le représenter à l'Assemblée Spéciale chargée de désigner les représentants des communes et intercommunalités au conseil d'administration de l'établissement public foncier des Yvelines.

Monsieur TOWHILL Brian

Né le 18 /08/1953

Qualité : Maire-Adjoint

Adresse postale : 4, rue du Point du Jour 78250 Gaillon sur Montcient.

L'assemblée spéciale se réunira le mardi 27 mai 2008 à 18 h dans les salons de l'Hôtel de France, 5 Rue Colbert à VERSAILLES.

## **Délégué Service Incendie**

Le Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours va procéder à son renouvellement.

Le Conseil Municipal, après réflexion, décide à l'unanimité de ne proposer aucune candidature.

## **Indemnités des instituteurs**

Comme chaque année, la préfecture demande aux conseillers municipaux d'émettre une proposition pour fixer le taux de l'indemnité représentative de logement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité de proposer une augmentation de 1 % pour l'année 2008 concernant le taux de l'indemnité représentative de logement du personnel enseignant.

## **Contrats**

### **↳ Ste EAD ESPACES VERTS**

Le Maire propose au Conseil Municipal d'avoir recours à une société pour l'entretien des espaces verts de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer un contrat d'un an à compter du 1<sup>er</sup> mai 2008 avec la société EAD ESPACES VERTS pour un montant de 1 324.42 € mensuel et décide de lancer une procédure d'appel d'offres pour l'année suivante.

### **↳ SFE (Société Flins Electricité)**

Le Maire propose de renouveler pour une année le contrat avec la Ste SFE qui est en charge de l'entretien de l'éclairage public sur la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer le contrat avec la Ste SFE pour une année à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2008 pour un montant de 3 229.20 € annuel et décide de lancer une procédure d'appel d'offres pour l'année suivante.

## **Tarif location de Salle « Ancienne Cantine »**

Le Maire propose de louer « l'Ancienne Cantine » aux Gaillonnais.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de louer « l'Ancienne Cantine » aux Gaillonnais et fixe les tarifs de location suivants :

- 100 € (une journée en semaine ou samedi ou dimanche)
- 180 € (un week-end)

Une caution sera fixée pour des réparations ou nettoyage éventuels, le point sera fait dans 6 mois pour voir si cette formule est viable.

## **Adhésion de la Commune de FRENEUSE au SIEHVS »**

Le Maire informe les membres du conseil municipal que le comité du Syndicat Intercommunal des Etablissements pour Handicapés du Val de Seine, dans sa séance du 17 Avril 2008, a émis un avis favorable à l'adhésion de la commune de Freneuse à son Syndicat intercommunal

Le Conseil Municipal de chaque commune adhérente est invité à se prononcer sur cette décision, dans un délai de trois mois.

Le Conseil Municipal de Gaillon-sur-Montcient, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable à l'adhésion de la commune de Freneuse au Syndicat Intercommunal des Etablissements pour Handicapés Val de Seine.

## **CODERPA**

Le Maire donne lecture d'un courrier adressé par le CODERPA (Comité DÉpartemental des Retraités et Personnes Agées) : relais pour Ecouter, Représenter et Informer les retraités et personnes âgées.

Afin de favoriser la communication avec les communes, ce comité a pour coutume d'inviter le Maire Adjoint chargé des Affaires Sociales aux réunions et manifestations dans le département.

Par ailleurs, certaines communes ont désigné une ou deux personnes s'intéressant à la gérontologie pour avoir en quelque sorte vocation de « Correspondant local en relation avec le CODERPA ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, nomme à l'unanimité :

- Mr Gilbert VINTER, en qualité de Maire Adjoint chargé des affaires sociales,
- Mme Corinne GRENIER, en qualité de correspondant local.

### Délégués Syndicat Intercommunal des Eaux de Montalet le Bois

Monsieur le Maire informe que le nombre de délégués de la commune pour le Syndicat Intercommunal des Eaux de Montalet le Bois est d'un titulaire et d'un suppléant.

Or, lors de la séance du conseil du 11 avril 2008, il a été désigné deux titulaires et deux suppléants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne :

M. Philippe LE GALL, délégué titulaire  
M. Brian TOWHILL, délégué suppléant

### Questions diverses

Le Maire explique :

- Qu'il reste 8 concessions à vendre dans le cimetière communal et propose qu'une étude soit faite pour un agrandissement ou la création d'un nouveau cimetière,
- Que le Conseil Général propose aux communes des activités sportives durant la période des grandes vacances scolaires pour les enfants. « L'Accro-Branche » a été accordé pour des enfants de 7 à 14 ans du 21 au 25 juillet 2008 (semaine 30) pour un montant de 750 € réglé par la commune.

Mme Véronique LEFEBVRE rappelle que l'action « nettoyage de printemps » du samedi 17 mai 2008 a été une réussite.

Le Maire fait savoir que des photos de cette journée seront exposées en mairie.  
Il indique que des poubelles seront prochainement installées.

Mme Denise LEGER demande que la collecte des déchets verts soit assurée ou qu'une solution soit apportée ; des propositions ont été faites.

Celles-ci seront étudiées et une décision sera prise lors d'un prochain Conseil Municipal.

Le Maire propose aux conseillers que les convocations et comptes-rendus de réunions leurs soient envoyés par mail avec accusé de réception et par courrier pour les personnes ne possédant pas d'adresse internet ; ce que chacun accepte.

\*\*\*\*\*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h20.*